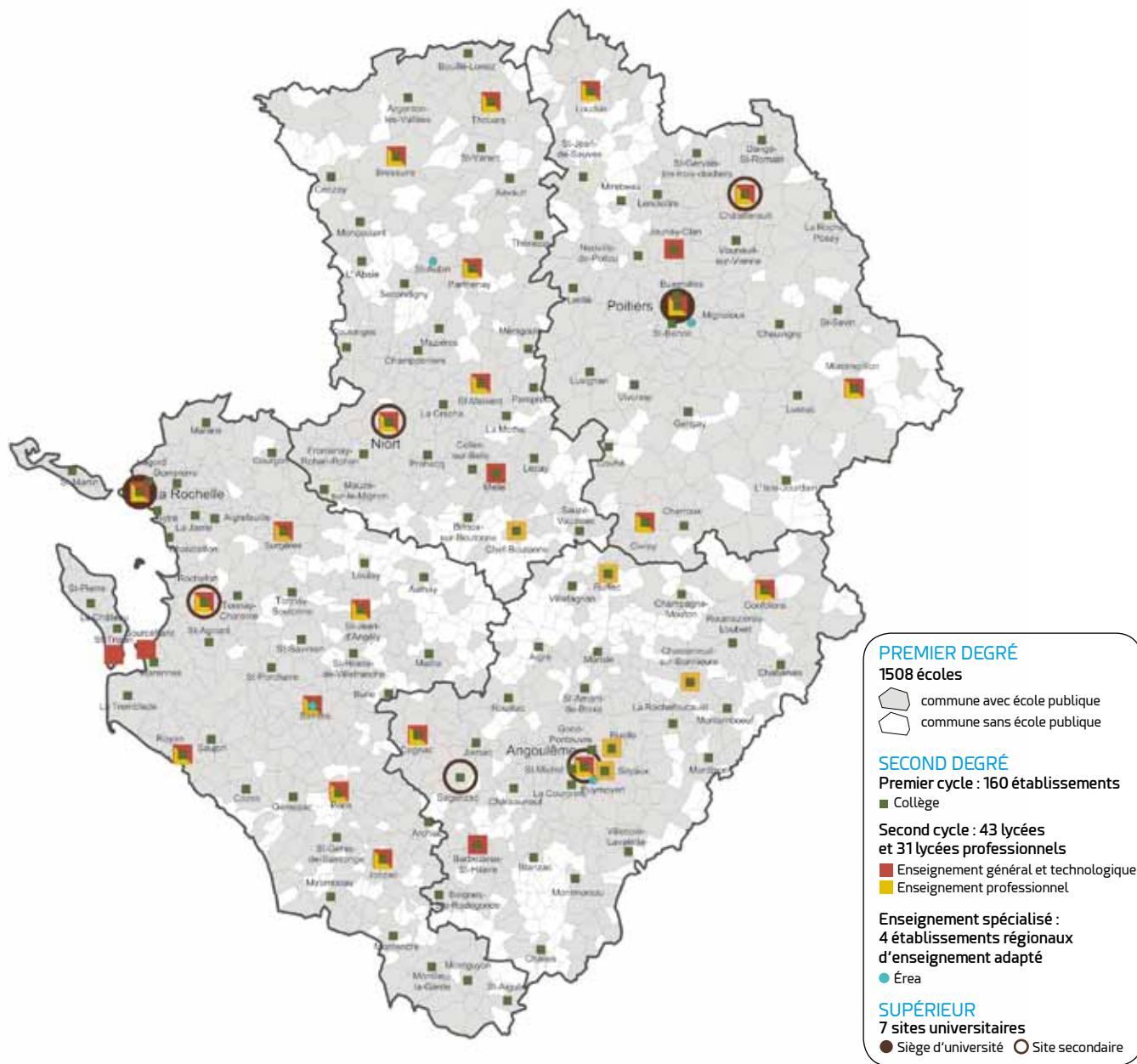


Bienvenue

dans l'académie
de Poitiers
2017 > 18



LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT à la rentrée 2016



Edito



C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers.

Aujourd'hui, l'Éducation nationale doit être en capacité de s'adapter à un monde qui évolue, aux réalités socio-économiques et aux enjeux nationaux, européens et internationaux.

La dynamique volontariste de notre académie et sa capacité d'adaptation et d'innovation sont bien réelles. En témoigne le nouveau projet académique 2017-2021, qui place au coeur de ses ambitions les pratiques pédagogiques, la formation et l'accompagnement des professionnels de l'éducation pour mener chaque élève au plus loin de ses talents et de son excellence. Construire, accompagner, ouvrir, former : telle est notre feuille de route pour les quatre prochaines années.

La cohérence des parcours que l'École offre aux élèves suppose une communication entre tous les acteurs et la mobilisation d'une intelligence collective. A l'école, au collège ou du lycée à l'enseignement supérieur, quelle que soit sa fonction, chaque acteur de l'éducation contribue à la réussite des jeunes de notre académie, à leur insertion sociale et professionnelle, dans le monde de demain. Il nous appartient ainsi collectivement de mettre en place une École de la confiance, à la fois exigeante, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leurs familles et envers chaque acteur de la communauté éducative.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier quelques repères au sein de notre paysage académique et de commencer à en apprécier la qualité et la diversité.

Les services du rectorat et des directions départementales de l'éducation nationale, les chefs d'établissement et les corps d'inspection sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

Je forme à toutes et à tous le voeu d'un plein épanouissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et de l'ensemble de la communauté éducative.

Anne BISAGNI-FAURE
Rectrice de l'académie de Poitiers,
Chancelière des universités

mgen[★]

SOLUTIONS
ACQUISITION
MGEN

Acquisition
ou rénovation,
**des envies
d'emménager
plein la tête ?**

ASSURANCE
EMPRUNTEUR⁽¹⁾

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
CHÔMAGE⁽¹⁾

Les solutions MGEN ont tous les atouts pour faciliter l'acquisition ou les travaux⁽²⁾ de votre résidence principale ou secondaire : montant maximum garanti étendu à **1 000 000 €** et l'Assurance Emprunteur à partir de **0,11 %** du capital initial du prêt.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle.

mgen.fr

Mutuelle Santé
Prévoyance

(1) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information 1537W et 7853L.

(2) Selon les dispositions contractuelles de la notice d'information du contrat, couverture également des prêts travaux ≤ à 75 000 €

Découverte de l'académie > 5 à 18

- 7 Une académie rurale et attractive
- 8 L'académie en chiffres
- 12 Le système éducatif en académie
- 14 L'académie de Poitiers : 1 rectorat et 4 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- 15 Nouveau projet 2017-2021 de l'académie de Poitiers
- 15 Eclorre : un dispositif au service du projet académique
- 16 Organisation administrative et pédagogique de l'académie de Poitiers
- 18 L'académie de Poitiers au sein de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Vie professionnelle > 19 à 37

- 20 Être fonctionnaire
- 21 Un réseau de ressources humaines
 - 21 A votre arrivée
 - 22 Qui vous gère et vous rémunère
 - 23 Vous souhaitez suivre une formation
 - 24 Pour vous accompagner
- 28 Intranet académique
- 29 Sécurité des systèmes d'information
- 30 Assistance informatique académique
- 32 Ressources pédagogiques

Missions de service public > 39 à 45

- 40 Un réseau d'information, d'orientation et d'insertion
- 42 Un réseau de formation tout au long de la vie (FTLV)

Enseignement supérieur > 47 à 51

- 48 Université de Poitiers
- 49 Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (Espé)
- 49 Université de La Rochelle
- 50 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (Isae-Ensm)
- 50 Centre régional des oeuvres universitaires
- 51 Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) Nouvelle-Aquitaine
- 51 Sciences Po Campus de Poitiers

Informations pratiques > 53 à 60

- 54 Trois établissements nationaux implantés dans l'académie
- 55 Adresses utiles
- 59 Calendrier scolaire 2017-2018
- 60 Quelques sigles de l'Éducation nationale

OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

Insultes, agressions,
accidents... contre les
risques du métier,
vous avez prévu quoi ?



www.autonome-solidarite.fr

www.maif.fr/offreeducation



assureur militant

ASL 16

60 bd René Chabasse
16000 Angoulême
Tél. : 05 45 95 36 00
asl016@fas-usu.fr

ASL 17

1 av. du Maréchal Juin - Port Neuf
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 42 52 52
asl017@fas-usu.fr

ASL 79

394 B2 av. de Limoges
Résidence du Fief Joly
79000 Niort
Tél. : 05 49 24 12 14
asl079@fas-usu.fr

ASL 86

5 bd René Cassin
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 41 31 72
asl086@fas-usu.fr



Découverte de l'académie



FORMER. INFORMER..
TRANSFORMER...!

MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
SA VOCATION PROFONDE EST « LA FABRIQUE DU (CITOYEN) »

L'éducation est notre grande cause :

Il s'agit là d'articuler l'éducation première, scolaire – l'instruction – et non scolaire, avec la formation tout au long de la vie. Une éducation pour apprendre à connaître, à penser et à se relier aux autres, à s'émerveiller et parfois à s'indigner, à être et à faire.

- soutenir les activités sportives avec notre fédération sportive l'**Usep** (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
- encourager une **démarche écocitoyenne**
- participer à l'accompagnement éducatif à la **scolarité**
- aménager des **temps et espaces de vie aux enfants** pour mieux prendre en compte leur rythme, leurs demandes et leurs besoins
- aider au développement quantitatif et qualitatif des **restaurants** d'enfants
- favoriser l'**ouverture** au monde, la promotion de l'Europe, la diversité culturelle et l'inclusion sociale
- développer l'**éducation** artistique et la culture scientifique et technique
- assurer l'éducation à la **citoyenneté**

www.laligue-poitou-charentes.org
www.sejours-educatifs.org



33 rue Saint Denis - 86000 POITIERS
05 49 88 88 29

Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique

Une académie rurale et attractive

1 808 710 habitants sur le territoire académique
soit 2,72 % de la population française

70 habitants/ km²
(France métropolitaine : 112.2 habitants/km²)



L'académie en chiffres

Les élèves et étudiants



354 485 élèves et étudiants à la rentrée 2016

Public : 298 810

Privé sous contrat : 55 675



Les effectifs par niveau d'enseignement

1^{er} degré : 160 635 élèves

Public : 142 807



Privé sous contrat : 17 828



2^d degré : 144 291 élèves

Niveau collège : 81 945

Public : 68 393

Privé sous contrat : 13 552

Niveau lycée : 62 346

Public : 47 096

Privé sous contrat : 15 250

Général et technologique : 38 891

Public : 34 124

Privé sous contrat : 4 767

Professionnel par voie scolaire : 15 351

Public : 12 569

Privé sous contrat : 2 782

Professionnel par voie d'apprentissage : 8 104

CFA académique : 403

Hors CFA académique : 7 701

Enseignement supérieur : 49 559 étudiants

(rentrée 2015)

Public : 40 514



Privé sous contrat : 9 045

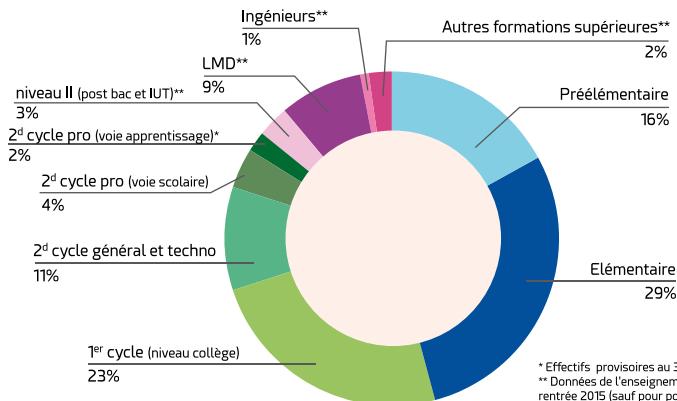


Dont 8 070 étudiants en post bac

(Section de technicien supérieur et classes préparatoires aux grandes écoles)

Voie scolaire et apprentissage rentrée 2016

Public : 5 659 - Privé sous contrat : 2 411



* Effectifs provisoires au 31/12/2016

** Données de l'enseignement supérieur

rentrée 2015 (sauf pour post)

Les effectifs scolarisés en enseignement

spécialisé ou adapté (Clis, Utis, segpa, erca)

sont décomptés dans le cycle correspondant

Les personnels



27 385 agents dont **21 656** enseignants

dans l'enseignement public et privé sous contrat au 31 décembre 2016
(hors enseignement supérieur)

9 644 enseignants du 1^{er} degré

Public : 8 769



Privé sous contrat : 875



12 012 enseignants du 2^d degré

Public : 10 111



Privé sous contrat : 1 901



Répartition des personnels de l'enseignement public dans l'académie

24 609 agents
en activité



20 777
titulaires



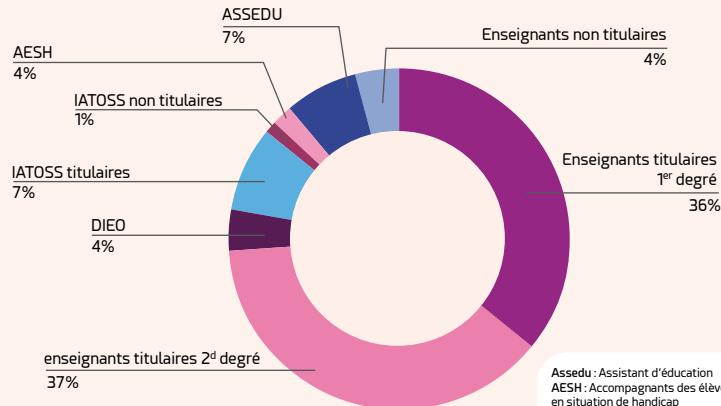
3 832
contractuels



70%
de femmes



30%
d'hommes



Assedu : Assistant d'éducation
AESH : Accompagnants des élèves
en situation de handicap
IATOSS : Ingénieurs, administratifs,
techniques, ouvriers sociaux et de santé
DIEO : Direction, Information, Education
et Orientation
Source : bases de gestion AGAPE, EPP, AGORA
application BSA (Bilan Social Académique)

Les établissements



1937 établissements publics et privés sous contrat

à la rentrée 2016

Etablissements publics

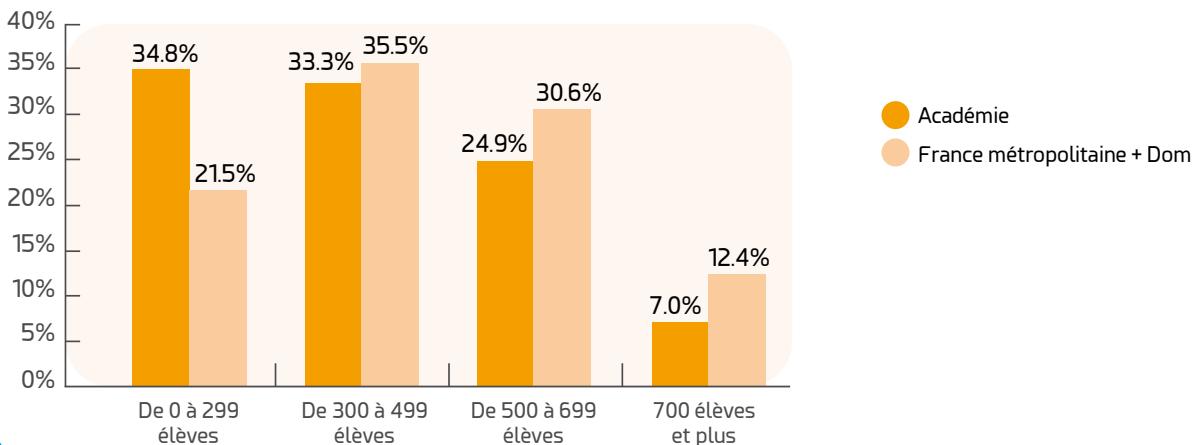
- 1508 écoles
- 160 collèges
- 74 lycées
 - 43 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), dont 8 avec des sections d'enseignement professionnel
 - 31 lycées professionnels (LP)
- 4 EREA (Etablissement régional d'enseignement adapté)
- 2 universités : Poitiers et La Rochelle
- 1 école d'ingénieurs non universitaire

Etablissements privés sous contrat

- 128 écoles
- 41 collèges
- 17 lycées
 - 15 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), dont 6 avec des sections d'enseignement professionnel
 - 2 lycées professionnels
- 2 écoles d'ingénieurs non universitaires

Une majorité d'établissements de petite taille

Répartition des collèges selon la taille



Et aussi...

2 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Aéronautique
Nouvelle-Aquitaine

Le campus Aéronautique : centré sur la filière aéronautique, mécanique, électrotechnique, électronique, systèmes embarqués, plasturgie, chaudronnerie, outillages.



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Production culinaire
terre-mer et gastronomie
Nouvelle-Aquitaine

Le campus production culinaire terre mer et gastronomie : centré sur les formations de la production agricole et aquacole, les métiers de l'industrie agro-alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, du service et de la commercialisation des produits alimentaires.

Ces campus des métiers regroupent autour d'un pôle correspondant à un secteur professionnel, reconnu à la fois comme une spécificité et une priorité du développement régionales, **des acteurs majeurs de la formation** :

- des lycées professionnels
- des centres de formation d'apprentis (CFA)
- des établissements d'enseignement supérieur
- des entreprises
- des laboratoires de recherche.

La mixité des offres de formation permet aux apprenants d'envisager divers statuts tout au long de leur parcours (scolaire, apprentissage, formation continue).

Les résultats aux examens

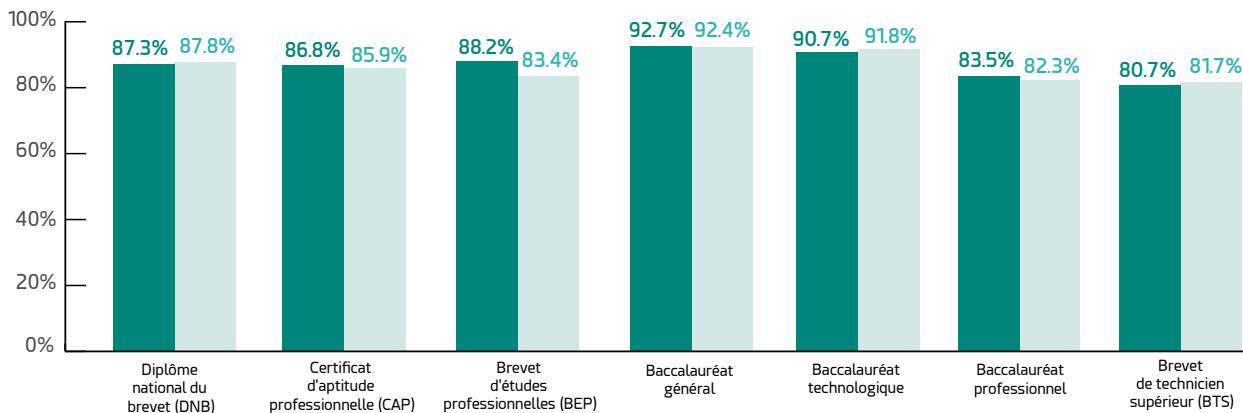


Session 2016 - élèves sous statut scolaire

publics et privés sous contrat

● Académie

● France métropolitaine + Dom



Le système éducatif en académie

LE RECTEUR D'ACADÉMIE

Nommé par décret du Président de la République en conseil des ministres, le recteur exerce dans l'académie les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice.

Il représente les ministres chargés de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

- Il veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'éducation nationale.
- Il définit la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale.
- Il répartit les moyens en emplois nécessaires au fonctionnement des établissements publics locaux du second degré.
- Il développe des relations avec les autres services de l'Etat intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et notamment avec les collectivités territoriales.
- Chancelier des universités, il représente le ministre auprès des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il assure la coordination des enseignements supérieurs avec les autres ordres d'enseignement.



Pour la mise en oeuvre de la politique éducative sur le territoire académique, le recteur dispose de l'assistance :

- du secrétaire général de l'académie et des inspecteurs d'académie,
- du directeur de cabinet,
- des services du rectorat et des DSDEN,
- des conseillers techniques,
- des personnels d'inspection.

Le directeur de cabinet du recteur assiste le recteur dans la mise en oeuvre de la politique académique. Il gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Adjoint du recteur d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en oeuvre de la politique nationale et académique. Il supplée le recteur, en cas d'absence ou d'empêchement, et peut recevoir délégation de signature.

- Il dirige et pilote l'activité des divisions, services, délégations et missions du rectorat qui sont les interlocuteurs quotidiens des établissements scolaires et des personnels.
- Il assure un rôle de conseiller permanent, en préparant les décisions du recteur dans tous les domaines ayant des implications pédagogiques, administratives et financières.
- Il préside, au nom du recteur, des commissions ou comités où siègent les partenaires du système éducatif.
- Il peut être chargé de la représentation de l'académie auprès des autres autorités de l'État et des collectivités territoriales.

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE – DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN)

L'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale est l'un des adjoints du recteur d'académie et son représentant à l'échelon départemental.

Dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et territoriale arrêtée, et par délégation du recteur d'académie, l'IA-DASEN :

- dirige les services départementaux de l'éducation nationale du département dans lequel il est nommé et représente le recteur dans ce département,
- participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique qui met en oeuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires arrêtée par le ministre chargé de l'éducation,
- met en oeuvre, sous l'autorité du recteur, la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale de son département,
- peut se voir confier, également, la responsabilité des services interdépartementaux ou en charge de la mutualisation.

L'IA-DASEN peut être secondé par un directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale.

Il est assisté d'inspecteurs de l'Éducation nationale du premier degré chargés de circonscriptions.

LES CORPS D'INSPECTION

L'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il peut également exercer sa fonction auprès du recteur d'académie. Il assure la mise en oeuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN - IO), conseiller technique de l'IA-DASEN, est chargé de la mise en oeuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'éducation nationale.

L'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) et l'IEN de l'enseignement général et de l'enseignement technique (IEN EG/ET) exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en oeuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande du recteur et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère.



L'académie de Poitiers : 1 rectorat et 4 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

LE RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS



Rectorat de l'Académie de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr

DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)



DSDEN de la Charente
Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

16



DSDEN de la Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60508
17021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

17



DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98661
79026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

79



DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr

86

Nouveau projet 2017-2021 de l'académie de Poitiers

Le nouveau projet de l'académie de Poitiers s'est construit sur la base d'un bilan du projet précédent et d'une large consultation.

PROJET **Académique**
2017-2021

Une méthode : **élaborer en concertation une feuille de route qui s'adresse à tous, qui soit lisible et opérationnelle, pour que chacun puisse aisément y inscrire son action pour les 4 ans à venir.**

UN PROJET ACADÉMIQUE 2017-2021 : 4 GRANDES AMBITIONS

Ambition 1

Construire

des apprentissages durables

Ambition 3

Ouvrir

l'École, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Ambition 2

Accompagner

chaque élève dans la construction de son parcours

Ambition 4

Former

pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier

Eclore : un dispositif au service du projet académique

A la suite d'une évaluation des réseaux Eclore (Ecole, collège, lycée pour l'orientation et la réussite des élèves), réalisée à l'automne 2016, **le dispositif évolue dès cette rentrée.**

Lancé en 2014, Eclore a désormais pour finalité de faciliter, dans tous les territoires, l'engagement des acteurs en rapprochant développement professionnel et pratiques pédagogiques.

Chaque Réseau et inter-réseau propose un outil agile, un espace au service des politiques éducatives dans lesquelles s'inscrit le projet académique.



Les finalités d'Eclore

- Un **dispositif facilitateur** pour la mise en oeuvre du projet académique
- Un **espace d'accompagnement et de formation inter catégoriel** dans la perspective de l'acquisition du socle commun
- Un **lieu de réflexion** sur la liaison collège-lycée

Deux niveaux d'intervention complémentaires :

- **Le réseau** s'appuie sur l'école du socle ; le périmètre tend vers celui de la circonscription pour assurer une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de l'animation pédagogique des territoires
- **L'inter-réseau** centre son action sur l'accompagnement à l'orientation et à la qualification, en liaison avec l'enseignement supérieur et le territoire de l'académie. Il se déploie chaque fois que possible au sein des bassins d'éducation et de formation

Retrouvez le cahier des charges Eclore sur l'intranet académique
> pilotage pédagogique

Organisation administrative et pédagogique de l'académie de Poitiers

DOYENS des corps d'inspection

Doyen des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) : Thierry MARCHIVE

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique, général, information et orientation (IEN ET/EG/IO) : Franck ANXIONNAZ

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré : Laurent DESPORT

CONSEILLERS de la rectrice

Cheffe du service académique d'information, d'insertion et d'orientation (CSAIO) : Dominique VIEUX

Conseiller Bac -3/+3 : Stéphane GILOT

Conseiller 1^{er} degré : Laurent DESPORT

Déléguée académique à l'enseignement technique (Daet) : Monique FOUILLOUX

Délégué académique à la formation continue (Dafoo) : Stéphane GILOT

Délégué académique au numérique éducatif (Dane) : Dominique QUERE

Provisseur vie scolaire (PVS) : Vincent PLANET

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX de l'éducation nationale DSDEN

Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen)

CHARENTE
Marie-Christine
HEBRARD

CHARENTE-MARITIME
Gilles
GROSDEMANGE

DEUX-SEVRES
Franck
PICAUD

VIENNE
Thierry
CLAVERIE

CONSEILLERS TECHNIQUES DE LA RECTRICE ET DÉLÉGUÉS

Médecin conseillère technique : Patricia TISSIER-FIZAZI

Infirmière conseillère technique : Brigitte AUDOUX

Assistante sociale conseillère technique : Isabelle TILATTI

Inspecteur adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés : Jean-François LÉVÉQUE

Déléguée académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (Dafpen) : Michèle VINEL

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe) : Joël MICHELIN

Déléguée académique à l'action culturelle (Daac) : Sarah VAYSSET

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Darefc) : Anne-Marie VRIGNEAU

Conseillère académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Casnav) : Catherine MOTTET

Conseillère académique recherche, développement, innovation et expérimentation (Cardie) : Cécile BETERMIN

Conseillère académique sciences et technologie (Cast) : François LA FONTAINE

Référent académique ESPE : Olivier HIMY

Délégué académique à la vie lycéenne (DAVL) : Olivier ROBUCHON

Directeur régional de l'UNSS : Vincent MICHAUD

Référente carte des langues : Sylvie LUYER-TANET

Référent instruction à domicile : Daniel BIANCHET

Référent élèves intellectuellement précoces (EIP) : François LA FONTAINE

RÉFÉRENTS ACADÉMIQUES PARCOURS ÉDUCATIFS

• **Parcours Avenir :** Claude CHAIGNE

• **Parcours Citoyen :** Laurent MARIEN

• **Parcours d'éducation artistique et culturelle :** Sarah VAYSSET

• **Parcours éducatif de santé :** Patricia TISSIER-FIZAZI

PÔLES CITOYENNETÉ, VIE SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

PÔLE CIVISME ET CITOYENNETÉ Laurent MARIEN

- **Citoyenneté, droits et devoirs** - Référent mémoire et citoyenneté : Laurent MARIEN
- Devoir de mémoire, droits humains : Géraldine HEQUETTE
- Trinité académique : Pierre TASSION
- **Laïcité et valeurs de la République :** Olivier HIMY
- **Réserve citoyenne :** Claude BUFFETEAU
- **Éducation aux médias et à l'information (Clem) :** Nicolas BILLON
- **Éducation au développement durable (EDD) :** Laurence CAILBAULT

PÔLE CLIMAT SCOLAIRE Vincent PLANET

- **Lutte contre les discriminations et les violences :** - Égalité Filles / Garçons : Agnès CASTEL
- Racisme / Antisémitisme : Olivier HIMY
- Référents harcèlement : Vincent PLANET
- Isabelle TILATTI
- **Lutte contre les phénomènes de radicalisation :** Vincent PLANET
- **Lutte contre les dérives sectaires :** Daniel BIANCHET
- **Parcours éducatif de santé :** Patricia TISSIER-FIZAZI
- **Premiers secours :** Brigitte AUDOUX

PÔLE SÉCURITÉ Philippe GOUTY

- **Équipe mobile de sécurité (EMS) :** Philippe GOUTY
- **Risques majeurs :** Laurence CAILBAULT
- **Sécurité routière :** Christophe RAMBLIÈRE
- **Conseiller de prévention académique :** Grégory GOLABECKI

RECTRICE DE L'ACADÉMIE
Chancelière des Universités**Anne BISAGNI-FAURE****CABINET**
de la rectrice

Directeur de cabinet : Mathieu BLUGEON

Chef de cabinet : Mélanie AYL-CORBINEAU
 Chargée de communication et des relations presse :
 Yolande DE SOUZA
 Conseiller sécurité : Philippe GOUTY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
d'académie**Philippe DIAZ**

Secrétaire générale adjointe, directrice des
 ressources humaines :
 Marie-Pierre POIRIER
 Secrétaire général adjoint, directeur des moyens :
 Ivan GUILBAULT
 Secrétaire général adjoint de la Vienne
 et dossiers transversaux du 1^{er} degré :
 Philippe SIRETAS

MÉDIATRICE
 académique
 Renée CERISIER
DIVISIONS ET SERVICES**DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES**
Marie-Pierre POIRIER

- **Chargée de mission RH :**
Estelle BERTRAND-GUERIN
- **Déléguée académique à la formation
des personnels de l'éducation nationale
(Dafpen) :** Michèle VINEL
- **Délégué académique à la formation des
personnels d'encadrement (Dafpe) :**
Joël MICHELIN
- **Division de l'accompagnement et de
la formation des personnels (Dafop) :**
Jérôme DOREAU
- **Division des personnels enseignants
(DPE) :** Sophie BALADI
- **Division des personnels d'encadrement,
Atoss, de l'action sociale et des retraites
(Dipear) :** Jean-Baptiste LAPIERRE
- **Prévention des risques professionnels :**
 - **Inspecteur Santé sécurité au travail
(ISST) :** Denis SARRADIN
 - **Conseiller de prévention académique :**
Grégory GOLABECKI
 - **Service académique médical :**
Marie POTEVIN, coordinatrice
 - **Service social des personnels :**
Isabelle TILATTI
- **Conseillère mobilité carrière (CMC) :**
Christine LE ROCH

DIRECTION DES MOYENS
Ivan GUILBAULT

- **Division de l'organisation
scolaire et de l'enseignement
supérieur (Doses) :**
Nadine PAILLER
- **Division du budget acadé-
mique et de la gestion prévi-
sionnelle (Dibag) :**
Delphine PIONNIER
- **Analyse contrôle aide à la
décision :**
 - **Contrôle interne comptable et
budgétaire :** Sophie DUGUET
 - **Contrôle de gestion :**
Delphine JAUD
Elisabeth PLASTIRAS
- **Service académique des actes
financiers (Saaf) :**
Cyrille CLÉMENT
- **Service immobilier :**
Philippe MAURIAC
- **Service statistique acadé-
mique (SSA) :**
Laurent DIAZ

**DIRECTION DES ÉCOLES,
ÉLÈVES ET
ÉTABLISSEMENTS**
Philippe SIRETAS

- **Division des élèves
et des établissements (DEE) :**
Christophe COSTA
- **Dareic :**
Anne-Marie VRIGNEAU
- **Coordination dossiers 1^{er} degré**

- **Direction des systèmes d'in-
formation et des usages numé-
riques (DSI-UN) :**
Ludovic CAVALIER
- **Division des examens
et concours (Dec) :**
Valérie HULIN
- **Cellule des affaires juridiques
et contentieuses :**
Christophe CONNAN
Séverine VENTURINI
- **Cellule des archives :**
Alice DONNADIEU
- **Pôle Web :**
Thomas COUTINEAU
Amir MISTRHI

L'académie de Poitiers au sein de la région académique Nouvelle-Aquitaine

L'académie de Poitiers fait partie de la région académique Nouvelle-Aquitaine qui comprend également les académies de Bordeaux et Limoges. Ce rapprochement des trois académies découle de l'application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, avec la création de 17 régions (la région Nouvelle-Aquitaine englobe 12 départements pour une population de 5,8 millions d'habitants).

Chaque académie conserve ses contours, son organisation et ses missions.

Le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine est le recteur de l'académie de Bordeaux.

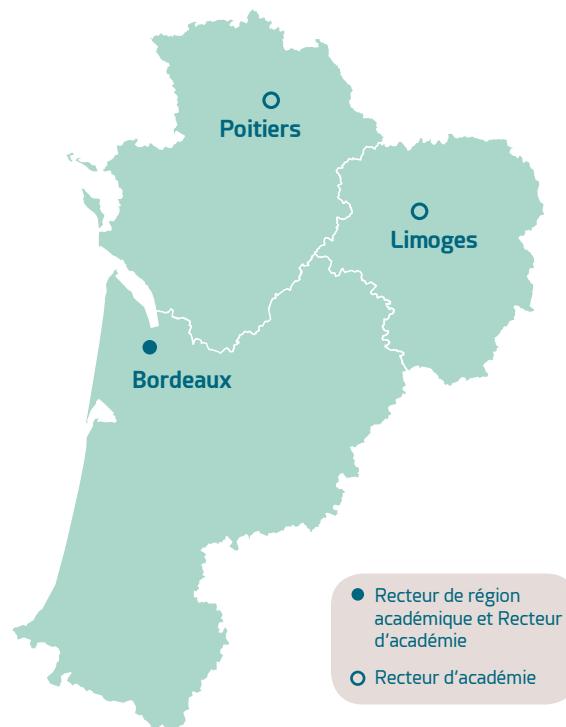
Il préside le comité régional académique (CoRéA) qui réunit les recteurs des trois académies de la région et fixe, après avis de ce comité, les orientations stratégiques de la région académique.

La région académique constitue l'échelon de mise en cohérence des politiques éducatives régionales en particulier pour les questions requérant une coordination avec la région ou le préfet de région dans les domaines suivants :

- formation professionnelle
- apprentissage
- orientation tout au long de la vie professionnelle
- définition du schéma prévisionnel des formations des établissements publics locaux d'enseignement
- enseignement supérieur et recherche
- service public numérique éducatif
- utilisation des fonds européens
- contribution aux contrats de plan État-Région.

Le recteur de région académique est assisté d'un Service pour les Affaires Régionales (SAR)

Le SAR a pour mission essentielle d'assurer l'assistance du recteur de région académique dans ses missions de présidence du CoRéA, de coordination des politiques d'éducation sur le territoire régional. Il est placé sous la responsabilité du Secrétaire général du rectorat de l'académie de Bordeaux.



Les chiffres-clés de la région académique Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

*(Données rentrée 2016 - Enseignement public et privé sous contrat
Source DEPP-MENESR)*

- **527 708** élèves dans 5 010 écoles (maternelles et élémentaires)
- **264 865** élèves dans 635 collèges
- **162 345** élèves dans 195 lycées d'enseignement général et technologique
- **41 985** élèves dans 138 lycées professionnels
- **1 260** élèves dans 10 EREA
- **127 206** étudiants dans 6 universités

(données rentrée 2015, étudiants y compris ESPE)

Vie professionnelle

19 > 37



Etre fonctionnaire

DES GARANTIES

- **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels).
- **Communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire.
- **Droit d'accès à son dossier individuel.**
- **Droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale.
- **Droit aux congés annuels**, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, de formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente.
- **Non discrimination** : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race. » (article 6 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).
- **Participation des délégués élus** par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen des décisions individuelles relatives à leur carrière.
- **Droit de grève.**
- **Droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel).
- **Protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions, ainsi qu'à la réparation du préjudice dès lors qu'une faute personnelle détachable de ses fonctions ne lui est pas imputable.
- Possibilité de bénéficier d'un **droit individuel à la formation** (20 heures par an).

DES OBLIGATIONS

- **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité professionnelle** aux tâches qui leur sont confiées (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie).
- **Ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires.
- **Ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public.
- **Ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public.**
- **Ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public).
- **Ils ne sont pas dégagés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés.
- **Ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment).
- **Ils s'exposent à une suspension de fonction et à une sanction disciplinaire** pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

Un réseau de ressources humaines

A votre arrivée

PERSONNELS AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un accueil personnalisé dans chaque établissement

Vous êtes accueilli par le chef d'établissement lui-même ou par un membre de l'équipe de direction qui vous fera visiter l'établissement. Une brochure de présentation de l'établissement vous sera remise lors de la pré-rentree.

Votre prise en charge

Le secrétariat est votre premier interlocuteur : signalez-lui tout changement de situation (adresse, composition de la famille, compte bancaire) et tout arrêt de travail.

Si c'est votre premier poste dans l'éducation nationale, vous avez reçu du rectorat un dossier ou une notice de renseignements. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au secrétariat.

PERSONNELS AFFECTÉS AU RECTORAT ET DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Au rectorat

Une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux arrivants.

> Le matin, présentation de

- l'académie et ses particularités,
- l'organisation interne de la structure,
- les outils de travail spécifiques : intranet, applications informatiques, outils de communication
- les informations pratiques liées au quotidien de la vie au rectorat.

> L'après-midi, vous êtes accueilli par votre chef de division et/ou votre chef de bureau pour être installé dans vos nouvelles fonctions.

Dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)

Vous êtes reçu par le secrétaire général et/ou votre chef de division pour un accueil personnalisé.



Qui vous gère et vous rémunère ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants et IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) affectés dans l'académie. Ils assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires du 2^d degré public et privé, les directions des services départementaux de l'Education nationale, les divisions et services du rectorat. **Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.**

Personnels d'inspection et de direction

Dipear 1 - Géraldine FAVARD
05 16 52 63 19 • dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) Titulaires et non titulaires

Dipear2 - Julien VIALARD
05 16 52 63 13 • dipear2@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de surveillance du 2^d degré

Professeurs agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement supérieur
DPE1 - Claudine TIJOU
05 16 52 62 92 • dpe1@ac-poitiers.fr

Professeurs d'enseignement général des collèges, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels, personnels d'éducation et d'orientation, professeurs des disciplines techniques

DPE2 - Emmanuelle BOUYAT
05 16 52 62 96 • dpe2@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants des établissements privés

DPE3 - Françoise GIRAUD
05 16 52 62 48 • dpe3@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants non titulaires et de remplacement

DPE4 - Adeline BLAT
05 16 52 62 62 • dpe4@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants du 1^{er} degré

Charente

Division des personnels (Diper)
Jérôme PIPAUD
05 17 84 0157 • personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Diper - Yannick REVEL
05 16.52.68.35 • diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E)
Laure PERAUDEAU
05 17 84 03 03 • s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne

DPE5 - Florence ODERMATT
05 16 52 63 02 • dpe5@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Charente

Diper - Bernadette HARISCAIN
05 17 84 0160 • personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Diper - Catherine TANVET
05 16 52 68 43 • diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

S3E - Nathalie DEHLINGER
05 17 84 03 07 • s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne

DPE5 - Kristel OPET
05 16 52 65 44 • dpe5@ac-poitiers.fr

Et aussi...

La retraite

Le bureau Dipear3 de la division des personnels d'encadrement, ATSS, de l'action sociale et des retraites assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des finances.

Dipear 3
Yannick Boutaud
05 16 52 63 28
dipear3@ac-poitiers.fr

Vous souhaitez suivre une formation ?

La formation continue a pour objectifs d'accompagner les personnels dans l'exercice quotidien de leur pratique professionnelle, de leur permettre de s'adapter aux nouvelles exigences de leur métier ainsi que d'actualiser leurs connaissances tout au long de leur carrière. Véritable levier de la gestion des ressources humaines, elle est impulsée et coordonnée par la déléguée académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (Dafpen) et le délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe). La division de l'accompagnement et de la formation des personnels (Dafop) assure la mise en place des formations à destination de l'ensemble des personnels de l'académie.

DES FORMATIONS RÉPERTORIÉES DANS LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

- Un plan académique décliné en 4 volets départementaux pour la formation des personnels enseignants du 1^{er} degré. Ces formations peuvent être inter degré afin de favoriser les actions de liaison école/collège. *La campagne d'inscriptions se déroule du 1^{er} au 2 octobre 2017 sur l'intranet académique.*
- Un plan académique commun aux personnels d'encadrement, ATSS et enseignants du 2^d degré. *La campagne d'inscriptions se déroule du 1^{er} au 25 septembre 2017 sur l'intranet académique.*

DES FORMATIONS RÉPARTIES SELON QUATRE FORMULES

- Une offre permettant à chacun de construire son plan de formation.
La campagne d'inscriptions débute dès le mois de septembre.
- Des formations à public désigné.
L'inscription à ces formations est faite par votre hiérarchie.
- Des formations d'initiative locale (FIL) au plus près du terrain impulsées par les chefs d'établissement autour d'un thème commun.
L'inscription est assurée par votre établissement.
- Une offre de formation ouverte à distance (Foad), inter-catégorielle et inter-degré.
La campagne d'inscriptions a lieu aux mois de septembre et octobre sur l'Intranet académique.



Déléguée académique la formation des personnels de l'Éducation nationale (Dafpen)

Michèle VINEL
michele.vinel@ac-poitiers.fr

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (Dafpe)

Joël MICHELIN
joel.michelin@ac-poitiers.fr

Division de l'accompagnement et de la formation des personnels (Dafop)

Chef de division : Jérôme DOREAU

Formation continue des personnels enseignants du 1^{er} degré

Dafop1 - Solange MOREAU
05 16 52 67 76 • dafop1@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 2^d degré, personnels d'encadrement et ATSS

Dafop 2 - Charline AUPRETRE
05 16 52 64 88 • dafop2@ac-poitiers.fr

Cellule e-formation

Foad - Sylvain GUIILLO
05 16 52 64 97 • foad@ac-poitiers.fr

Pour vous accompagner

La direction des ressources humaines de l'académie de Poitiers met en place un accompagnement des personnels qui a pour objectif d'apporter une réponse individualisée à chaque agent dans ses pratiques professionnelles, tout au long de sa carrière.

UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL (DAP)



- **Ouvert à l'ensemble des métiers de l'Education nationale sans sélection** : personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, d'encadrement, administratifs, médico-sociaux, techniques, etc.

- **2 possibilités pour formuler votre besoin d'accompagnement**

- Une démarche volontaire par courriel
- Une orientation par votre encadrant ou les services académiques de ressources humaines, avec accord préalable de l'agent et après une analyse de ses besoins :
 - > entretien individuel par un binôme composé d'un pair et d'un professionnel formé à la conduite de l'entretien
 - > proposition d'un parcours d'accompagnement élaboré par une équipe pluridisciplinaire

- **3 modalités d'intervention**

- Analyse des pratiques professionnelles entre pairs
- Accompagnement spécifique individuel par 1 pair référent
- Modules de formation thématiques pour développer et renforcer les compétences métiers

DAP

Référente académique : Estelle BERTRAND-GUÉRIN
dap@ac-poitiers.fr

DEUX CONSEILLÈRES MOBILITÉ CARRIÈRE (CMC)

Les CMC conseillent et accompagnent tous les personnels dans leur projet et leur parcours professionnel. Elles conduisent des entretiens d'orientation et/ou de carrière, notamment dans la perspective d'une mobilité professionnelle au sein ou en dehors de l'éducation nationale.

CMC

Christine LE ROCH - Nathalie DUCOURET
05 16 52 63 08 • ce.cmc@ac-poitiers.fr

UN BUREAU DE GESTION QUALITATIVE DES RESSOURCES HUMAINES (DAFOP3)

Ses missions s'articulent autour de 3 thématiques :

Le handicap :

Le correspondant académique handicap est l'interlocuteur privilégié pour le traitement des situations individuelles ainsi que l'accompagnement des démarches pour les personnels en situation de handicap souhaitant faire connaître leurs besoins et faire valoir leurs droits.

Les reconversions professionnelles / Reclassement

Une reconversion ou un reclassement professionnel doit être préparé et les personnels accompagnés tout au long de la construction du projet professionnel. Le bureau Dafop3 assure l'interface entre les différents acteurs qui interviennent au cours de ce processus (conseillère mobilité carrière, service médico-social, service de gestion de personnels etc.).

Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :

Les CHSCT académiques et départementaux émettent des avis et font des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de tous les personnels de l'académie. Ils sont également chargés de veiller à l'observation des prescriptions réglementaires, de procéder à l'analyse des risques professionnels et de proposer des actions de prévention.

DAFOP 3 :

Correspondante académique handicap

Mélanie LAFON

05 16 52 67 73 • correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

Reconversion/ Reclassement

Ludivine BROSSEAU

05 16 52 67 72 • ludivine.brosseau@ac-poitiers.fr

CHSCT :

Secrétariat des CHSCT (représentants des personnels)

- Académique : chscta-sec@ac-poitiers.fr

- Charente : chsctd-sec-16@ac-poitiers.fr

- Charente-Maritime : chsctd-sec-17@ac-poitiers.fr

- Deux-Sèvres : chsctd-sec-79@ac-poitiers.fr

- Vienne : chsctd-sec-86@ac-poitiers.fr

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail

- Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) : isst@ac-poitiers.fr

- Conseiller de prévention académique :

conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

- Division de l'accompagnement et de la formation des personnels (DAFOP3) : chsct@ac-poitiers.fr

Les Conseillers de prévention départementaux

dsden16-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

dsden86-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation

- un médecin conseiller technique de la rectrice :

Patricia Tissier-Fizazi

- 2 médecins de prévention : Marie Potevin et Stéphanie Paolini

- une infirmière : Chantal Discepoli

Un secrétariat commun

05 16 52 64 04 - 05 16 52 64 03

sam@ac-poitiers.fr

UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour une écoute et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles et familiales (santé, financières, etc.)

- 1 conseillère technique de la rectrice,

- 5 assistantes de service social en département,

- 1 conseillère en économie sociale et familiale.

Elles reçoivent sur rendez-vous ou peuvent se déplacer à domicile

Une conseillère de service social, conseillère technique de la rectrice

Isabelle TILATTI

05 16 52 65 80 • isabelle.tillati@ac-poitiers.fr

Une conseillère en économie sociale et familiale

Julie Deschamps • julie.deschamps@ac-poitiers.fr

Des assistantes de service social dans les 4 départements

Charente

Maité PAITREAU

05 17 84 01 50 • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Dolorès GOUTY

05 16 52 68 79 • dolores.gouty@ac-poitiers.fr

Mathilde KAHLAT

05 16 52 68 78 • mathilde.kahlat@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Magali HUE

05 17 84 02 50 • magali.hue@ac-poitiers.fr

Vienne

Nathalie AUFFRAY

05 16 52 65 99 • nathalie.auffray@ac-poitiers.fr

UN BUREAU DE L'ACTION SOCIALE ET DES ALLOCATIONS DE RETOUR À L'EMPLOI

Le bureau de l'action sociale vous renseigne sur les différentes aides interministérielles et académiques dont vous pourriez bénéficier. Celles-ci concernent notamment les aides au logement, au transport, à la restauration, l'accès aux loisirs, les vacances, l'éducation, la santé, le handicap, le maintien à domicile et les difficultés financières.

Dipear 4

Brice SAMSON

05 16 52 63 12 • dipear4@ac-poitiers.fr

Et aussi...

UN PÔLE MÉDICAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Un médecin, conseiller technique de la rectrice

Patricia TISSIER-FIZAZI
05 16 52 64 58

Des médecins, conseillers techniques des Dasen

Charente : Nathalie CONIGLIO - 05 17 84 01 91
Charente-Maritime : Pascale MICHAUDEL - 05 16 52 68 60
Deux-Sèvres : Joëlle CABANNES - 05 17 84 02 30 (standard)
Vienne : Florence BLOTTIAUX - 05 16 52 65 95 (Secrétariat)

Une infirmière, conseillère technique de la rectrice

Brigitte AUDOUX - 05 16 52 65 95 (Secrétariat)

Des infirmières, conseillères techniques des Dasen

Charente : Murielle LELONG - 05 17 84 01 90
Charente-Maritime : Laurence ARBEILLE-DUBOIS - 05 16 52 68 60
Deux-Sèvres : Catherine SENTIS - 05 17 84 02 49
Vienne : Karine LEMONNIER - 05 16 52 65 95 (Secrétariat)

UN PÔLE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Une conseillère technique de service social auprès de la rectrice

Isabelle TILATTI - 05 16 52 65 80

Des conseillers techniques de service social auprès des Dasen

Charente : Béatrice LEHOUX - 05 17 84 01 49
Charente-Maritime : Carole ROBIN - 05 16 52 68 60
Deux-Sèvres : Tony PRUD'HON - 05 17 84 02 48
Vienne : Colette PEREZ-BARBE - 05 16 52 65 97

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou auxiliaires, qu'ils soient mutualistes ou non.

Unique mutuelle référencée par le ministère, elle apporte à ses adhérents des prestations complémentaires à celles de la sécurité sociale et des prestations mutualistes spécifiques. Enfin, elle crée et gère des œuvres et des services à caractère sanitaire et social.

Un seul numéro 3676 (coût d'un appel local)

MGEN 16

3 rue de La Croix Lanauve
16000 Angoulême
contact16@mgen.fr

MGEN 17

8 rue de Belgique
17138 Puilboreau
contact17@mgen.fr

MGEN 79

6 rue Maurice Chevalier
79000 Niort
contact79@mgen.fr

MGEN 86

17 rue Jean-Richard Bloch
86000 Poitiers
contact86@mgen.fr

DES RÉSEAUX PRÉVENTION AIDE ET SUIVI (PAS)

Les réseaux prévention aide et suivi sont le résultat d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et la MGEN. Ils permettent de proposer un dispositif d'écoute individuel, totalement neutre, anonyme et confidentiel, assuré par un professionnel, psychologue clinicien. Ce service est gratuit et ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale.



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR

Intranet académique

UN OUTIL CENTRAL DE TRAVAIL DES PERSONNELS ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ACADÉMIE

- Un levier de la démarche de modernisation de l'administration
- Adapté à chaque métier

INFORMATIF, APPLICATIF, COLLABORATIF

• Des informations

- actualités et rubriques de votre métier
- documents administratifs
- calendrier de l'académie

• Des applications et services

- messagerie académique (Webmail)
- annuaires et organigrammes
- applications métiers

• Des espaces collaboratifs

• Une assistance technique

PÔLE WEB

pole.web@ac-poitiers.fr

Responsable Web administratif - Intranet académique

Thomas COUTINEAU

05 16 52 63 55 • thomas.coutineau@ac-poitiers.fr

Administrateur des espaces collaboratifs et GED

Amir MISTRIH

Administration, formation, accompagnement des utilisateurs

05 16 52 67 59 • amir.mistrih@ac-poitiers.fr

ACCÈS AUTHENTIFIÉ



ACCÈS SITE ACADEMIQUE



WEBMAIL



ESPACES COLLABORATIFS



ANNUAIRES ORGANIGRAMMES



FAVORIS

ACCÈS PORTAIL PÉDAGOGIQUE

RUBRIQUES

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ACTUALITÉS

ASSISTANCE

CALENDRIER DE L'ACADÉMIE

APPLICATIONS

L'ACTUALITÉ DU MINISTÈRE

Et aussi...

TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ACADÉMIE SUR

Le site académique
www.ac-poitiers.fr



Le compte officiel Twitter
[@acpoitiers](https://twitter.com/acpoitiers)



DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES SUR

Le portail pédagogique
www2.ac-poitiers.fr

(Administré par la délégation académique au numérique éducatif - contact p 32)



Sécurité des systèmes d'information

DE LA GESTION DES RISQUES À LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers a pour mission de participer activement à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, **il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.**

Ses missions :

- Communication et formation en matière de SSI
- Gestion des crises (Cyber attaques, réquisitions judiciaires ...)
- Prise en compte des risques inhérents à l'usage de l'Internet face aux contenus de certains sites.

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)

Ludovic CAVALIER

05 16 52 66 02 / 06 61 90 27 00 • ludovic.cavalier@ac-poitiers.fr

Adjoint RSSI

Nicolas AUDOUIN

05 16 52 66 04 • nicolas.audouin@ac-poitiers.fr



Assistance informatique académique

UNE OFFRE COMPLÈTE DE SERVICES, LA SAISIE ET LE SUIVI DES INCIDENTS 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7

La direction des systèmes d'information et des usages du numérique (DSI-UN) de l'académie participe à l'élaboration des grandes orientations en matière de systèmes d'information pour l'ensemble de l'académie.

L'assistance se décline sur 3 niveaux :

- une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet
- une maintenance informatique de proximité des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les usagers sur les méthodologies à appliquer
- un support sur les applications pour la résolution des problèmes liés aux logiciels (financiers, comptable, de gestion administrative et de vie scolaire) et la maintenance en condition opérationnelle des applications métiers

Contactez l'assistance informatique



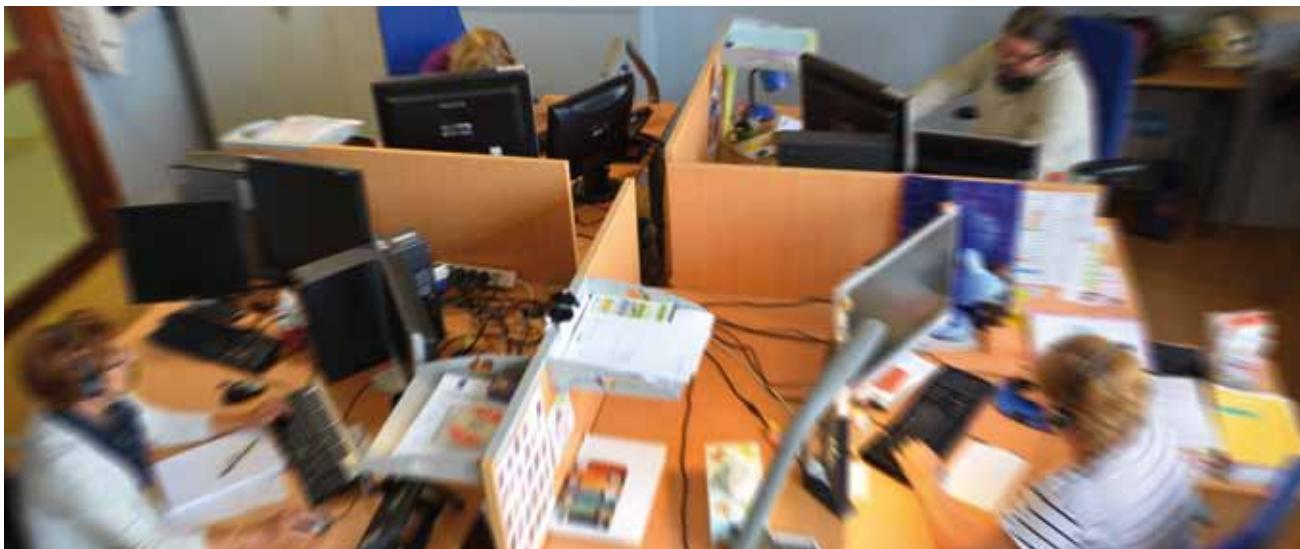
Ticket web
Formulaire en ligne depuis l'intranet académique



Courriel
assistance@ac-poitiers.fr



Téléphone : numéro unique
05 16 52 66 86
Ouverture de la plateforme de 8h à 17h30



MÊME POUR SARAH, ENSEIGNANTE, LES RISQUES DU QUOTIDIEN NE MANQUENT JAMAIS À L'APPEL.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE
**POUR LES RISQUES LIÉS
À VOTRE ACTIVITÉ**

-10% SUR LES CONTRATS
D'ASSURANCE AUTO*

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

*Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{re} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, jusqu'au 31/12/2017.

Venez nous rencontrer à :

- Poitiers, 20 rue de Bignoux
- Angoulême, 19 boulevard du 8 mai 1945
- La Rochelle, 5 avenue du Général de Gaulleat

Ou renseignez-vous au 0 970 809 809 (n° non surtaxé) ou sur www.gmf.fr



Ressources pédagogiques

Accompagnement des usages numériques : DANE

La **Délégation académique au numérique éducatif (DANE)** met en oeuvre la stratégie numérique de l'académie. En lien avec la Direction des Systèmes d'Information et des Usages du Numérique (DSI-UN), elle a un rôle **d'assistance pédagogique aux usages numériques**.

Ses missions

- Accompagnement des établissements et des enseignants, dans la prise en compte des usages du numérique pédagogique
- Conseils aux porteurs de projets numériques
- Formation des formateurs au numérique
- Proposition d'outils de suivi et de pilotage aux chefs d'établissements et inspecteurs.
- Suivi du déploiement et des usages pédagogiques des Environnements numériques de travail (ENT) ainsi que des outils pour l'enseignement.

La Dane contribue également à la conception et la mise en oeuvre de projets innovants, en lien avec les laboratoires universitaires, les start-ups et entreprises liées à l'économie numérique et les opérateurs de l'Etat (Canopé, Cned, ESEN-ESR...).



Délégué académique au numérique (DAN) :
Dominique QUÉRÉ • dominique.quere@ac-poitiers.fr

DAN adjoint 1^{er} degré :
Cedric COUV RAT • cedric.couvrat@ac-poitiers.fr

DAN adjoint 2^d degré - Adjoint DSI-UN - chef du département assistance et usages numériques pédagogiques :
Antony BARILLOT • antony.barillot@ac-poitiers.fr

Chargés de mission de la DANE
dane@ac-poitiers.fr

- Stéphane PENAUD
- Eric CAMUS
- Chantal BERNARD
- Christophe BRENELIÈRE
- Isabelle BROTHIER
- Emmanuel ALLARD
- Patrice THOMAZEAU
- Jean-Christophe ARCAMONE
- Mélanie BOUDINELLE

Citoyenneté, vie scolaire et bien-être à l'École

3 pôles académiques pour faire vivre les valeurs de la République

L'appropriation des valeurs de la République implique d'adopter des actions pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves, d'établir un cadre et des règles explicites et explicitées, de prévenir et de lutter contre les discriminations, les violences et le harcèlement, de privilégier la coéducation avec les familles, de renforcer les liens avec les partenaires et d'améliorer la qualité de vie à l'École. **Trois pôles transversaux cordonnent l'ensemble des actions autour de ces questions.**

Le pôle civisme et citoyenneté

Le pôle civisme et citoyenneté accompagne les initiatives des établissements scolaires en faveur de la construction de la citoyenneté des élèves. Il intervient ainsi auprès des établissements en mettant à disposition des ressources et des méthodes d'action via des formations ou un accompagnement des équipes éducatives. Il diffuse et valorise des actions éducatives et des projets pédagogiques innovants autour des valeurs de la République et de la citoyenneté, afin qu'ils bénéficient à un maximum d'élèves.

Ses axes de travail

- **Mémoire et citoyenneté**
- **Laïcité et valeurs de la République**
- **Parcours éducatif citoyen**
- **Enseignement moral et civique**
- **Éducation à l'information et aux médias** par le biais du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi)
- **Éducation à la défense** via le trinôme académique
- **Éducation à l'environnement** et au développement durable

La réserve citoyenne de l'éducation nationale permet à l'École de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. A la demande des enseignants, les volontaires de la réserve citoyenne interviennent dans les classes, sur des thématiques précises. L'académie de Poitiers compte 140 réservistes.

Contact

<http://ww2.ac-poitiers.fr/civique>

Coordonnateur du Pôle Civisme et Citoyenneté
Référent « Mémoire et Citoyenneté » - Référent « Parcours citoyen »
Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Clemi - Coordonnateur académique
Nicolas BILLON (mi-temps) • clemi@ac-poitiers.fr
Retrouvez la liste complète des coordonnateurs départementaux sur le site du clemi : ww2.ac-poitiers.fr/clemi/

Référent « laïcité et valeurs de la République »
Olivier HIMY • olivier.himy@ac-poitiers.fr

Droits humains, patrimoine
Géraldine HÉQUETTE • geraldine.hequette@ac-poitiers.fr

Réserve citoyenne
Claude SEGURA • claude.segura@ac-poitiers.fr

Éducation à la défense - Trinôme académique
Pierre TASSION • pierre.tassion@ac-poitiers.fr

Éducation au développement durable
Laurence CAILBAULT • laurence.cailbault@ac-poitiers.fr

Parcours éducatif citoyen

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique, l'éducation aux médias et à l'information, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques. De l'école au lycée, il vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Le pôle vie scolaire

La mission de l'école ne se limite pas à la seule réussite d'un parcours de formation. Elle a aussi pour ambition de développer les qualités relationnelles et personnelles des élèves, de contribuer à la construction de leur jugement, leur sensibilité, dans une perspective sociale et humaniste. Le pôle vie scolaire accompagne ainsi les écoles et les établissements dans la mise en oeuvre d'actions éducatives visant à promouvoir la coopération, la solidarité, l'attention portée à autrui.

Ses axes de travail

- **Prévention et lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence** : lutte contre le harcèlement, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- **Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation**, à travers le plan national présenté par le ministère de l'intérieur et dont la prévention est un des axes importants. Des référents départementaux radicalisation nommés par les IA-DASEN sont membres des cellules de suivi mises en place sous l'autorité des préfets ; le référent académique radicalisation coordonne la politique académique de prévention de la radicalisation.
- **Parcours éducatif de santé** : considéré comme un levier pour favoriser le bien-être et la réussite, il s'inscrit dans un projet d'école ou projet d'établissement. Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.
- **Education aux premiers secours** vise à favoriser, de la maternelle au lycée, les compétences et les comportements permettant le développement de la solidarité et de la prévention des risques. Le service de la promotion de la santé, les équipes de circonscriptions du 1^{er} degré, les SAMU-CE-SU, les formateurs Prévention Secours Civique de niveau 1 (PSC1) interviennent pour la formation des élèves mais également des personnels.

- **Lutte contre les discriminations et les violences**
 - **Lutte contre le harcèlement** :
Vincent PLANET • vincent.planet@ac-poitiers.fr
Isabelle TILATTI • isabelle.tillati@ac-poitiers.fr
 - **Lutte contre le racisme et l'antisémitisme** :
Olivier HIMY • olivier.himy@ac-poitiers.fr
 - **Egalité Filles/garçons - Lutte contre les discriminations sexistes et violences faites aux femmes**
Agnès CASTEL • agnes.castel@ac-poitiers.fr
- **Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation**
Réfèrent académique : Vincent PLANET
- **Lutte contre les risques de dérives sectaires**
Daniel BIANCHET • daniel.bianchet@ac-poitiers.fr
- **Référent parcours éducatif de santé**
Patricia TISSIER FIZAZI • patricia.tissierfizazi@ac-poitiers.fr
- **Premiers secours**
Brigitte AUDOUX • brigitte.audoux@ac-poitiers.fr

Le pôle sécurité

Le ministère de l'Éducation nationale assure la sécurité des personnels et des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire et prévoit une éducation à la sécurité. Le pôle sécurité a pour mission de sensibiliser à la prévention des risques, d'informer sur les missions des services de secours et d'enseigner les règles générales de sécurité routière.

Ses composantes

- **Équipe mobile de sécurité (EMS)** : un conseiller technique Sécurité nommé auprès de la rectrice anime l'équipe mobile de sécurité académique (EMSA), composée de douze personnes issues des ministères de l'éducation nationale et de l'intérieur. Implantée dans les quatre départements de l'académie, cette équipe a pour mission : la sécurisation des personnes et des biens de la communauté scolaire, la prévention des violences et du harcèlement en milieu scolaire, la formation des personnels d'encadrement sur les problématiques de sûreté, la culture de la gestion de crise.

Education artistique et culturelle

La délégation académique à l'action culturelle (Daac) élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements, propose et anime les actions de formation et les stages académiques, à destination des équipes pédagogiques. Elle coordonne les services éducatifs dans les musées et structures culturelles. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans les territoires.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'actions indissociables : des rencontres avec des artistes et des oeuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques, et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

- **Coordonnateur risques** majeurs apporte son appui aux chefs d'établissement, directeurs d'école et enseignants des 1^{er} et du 2^d degrés pour la mise en place des plans particuliers de mise en sureté (PPMS) dans les écoles et les établissements scolaires ainsi que pour la réalisation des exercices. Il anime également l'équipe de formateurs risques majeurs constituée de personnels de l'éducation nationale, des partenaires institutionnels, de spécialistes de la prévention et de la gestion des risques.

- **Conseiller de prévention académique** assure une mission de coordination et de conseil dans la mise place de la démarche d'évaluation et de prévention des risques ainsi que dans la mise en oeuvre des règles de sécurité et de santé au travail.

- **Sécurité routière** : l'éducation à la sécurité routière vise à faire acquérir aux élèves un comportement responsable dans l'espace routier, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclo-motoristes, passagers d'une voiture ou futurs automobilistes. L'académie de Poitiers, en lien avec les préfetures et de nombreux partenaires, soutient et accompagne toutes les actions de prévention portées par les établissements scolaires.

- **Equipe mobile de sécurité - Conseiller sécurité** :
Philippe GOUTY • philippe.gouty@ac-poitiers.fr

- **Coordonnatrice académique « Risques majeurs »**
Laurence CAILBAULT • laurence.cailbault@ac-poitiers.fr

- **Conseiller de prévention académique**
Grégory GOLABECKI • conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

- **Sécurité routière**
Christophe RAMBLIÈRE • christophe.rambliere@ac-poitiers.fr

Déléguée académique - Référente PEAC

Sarah VAYSSET • daac@ac-poitiers.fr

Délégué académique-adjoint

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Secrétariat-Daac

Virginie PROUX • secretariat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

- **Cinéma - Audiovisuel** :

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

- **Culture scientifique et technique** :

Christian GRANSEIGNE • christian.granseigne@ac-poitiers.fr

- **Musique - chant choral** :

Barbara BOUILLY • barbara.bouilly@ac-poitiers.fr

- **Lecture-écriture et Bande dessinée** :

Claire SIMON • claire.simon@ac-poitiers.fr

- **Spectacle vivant (théâtre-danse-cirque-arts de la rue)** :

Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

- **Technologie informatique et communication** :

Thierry MARTIN • thierry.martin@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs départementaux en action culturelle

- Charente : Caroline ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Anne FRANÇOIS • anne.francois@ac-poitiers.fr

- Charente-Maritime : Martine BÉZAGU • mdac1ia17@ac-poitiers.fr

- Deux-Sèvres : Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr

Nathalie BRISSONNET • nathalie.brissonnet@ac-poitiers.fr

- Vienne : Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

Pour plus d'informations, consultez le site pédagogique : <http://www2.ac-poitiers.fr/daac/>

Relations Ecole-Entreprise

La mission académique **École-entreprise (MA2E)**, pilotée par la déléguée académique à l'enseignement technique (Daet), a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle organise et impulse des actions de partenariat entre entreprises et établissements scolaires. Elle suit et anime les conventions de partenariat et le réseau des conseillers entreprise pour l'école. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en oeuvre du parcours avenir et des pôles de stages et à la création de comités locaux école-entreprise (CLEE).

Mission école-entreprise

05 16 52 65 03

daet-ma2e@ac-poitiers.fr

Pour plus d'informations, consultez le site académique
<http://www.ac-poitiers.fr/ecole-et-societe/>

Europe et international

La **délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Dareic)** est chargée de coordonner, d'impulser, de développer et d'accompagner les actions d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements de l'académie. Elle conseille, informe et accompagne les établissements et les personnels pour la mise en place de projets, qu'il s'agisse d'actions bilatérales ou multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Elle organise également des réunions d'information, des ateliers, des formations sur ces thèmes.

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Anne-Marie VRIGNEAU

05 16 52 65 50 / 06 43 07 57 20 • dareic@ac-poitiers.fr

Réseau Canopé académie de Poitiers

Réseau Canopé est le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques pour l'ensemble de la communauté éducative. Opérateur des Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, il est présent dans toutes les académies à travers les Ateliers Canopé, lieux de proximité, de formation et de créativité.

Les équipes vous accueillent et vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques pédagogiques en faveur de la réussite de tous les élèves.

Réseau Canopé – Direction Territoriale des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers

6, rue Sainte Catherine,

86034 Poitiers Cedex

05 49 60 67 00

Lieux d'accueil :

Atelier Canopé 16 - La Couronne

Château de l'oisellerie

16400 La Couronne

05 45 67 31 67 • contact.atelier16@reseau-canope.fr

Atelier Canopé 17 - La Rochelle

84 rue de Bel Air

17000 La Rochelle

05 46 00 34 60 • contact.atelier17@reseau-canope.fr

Atelier Canopé 79 - Niort

4 rue Camille Desmoulins

79000 Niort

05 49 26 73 65 • contact.atelier79@reseau-canope.fr

Atelier Canopé 86 - Poitiers

6, rue Sainte-Catherine

86 034 Poitiers cedex

05 49 60 67 00 • contact.atelier86@reseau-canope.fr

Pour retrouver l'ensemble de l'actualité académique et nationale :
www.reseau-canope.fr

Sport scolaire

DEUX FEDERATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (Usep)

L'Usep organise des rencontres sportives et culturelles pour les élèves de classes élémentaires et maternelles à des niveaux local, départemental et régional.

Comité Académique Poitou Charentes

18 rue de la Brouette du vinaigrier
CS 80187 - 86005 Poitiers cedex
05 49 38 37 43 • www.usep-poitou-charentes.org

Charente

Délégué Usep 16 - Vincent Rochereau, délégué
14 rue Marcel Paul
BP 334 - 16008 Angoulême cedex
05 45 95 17 89 • <http://usep16.fr>

Charente-Maritime

Délégué Usep 17 - Dominique Blanc, délégué
Résidence-Club La Fayette
Avenue de Bourgogne - CS 308091704
17000 La Rochelle cedex 2
05 46 41 73 13 • www.charente-maritime.u-s-e-p.org

Deux-Sèvres

Délégué Usep 79 - Antoine Passeron, Délégué
Centre Duguesclin - Place Chanzy
79000 Niort
05 49 77 38 73 • www.flap.laligue.org

Vienne

Délégué Usep 86 - Jacques Demiot, Délégué
18 rue de la Brouette du Vinaigrier
CS 80187 - 86005 Poitiers cedex
05 49 38 37 43 • usep@laligue86.org
www.vienne.u-s-e-p.org

Union nationale du sport scolaire (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive, et l'apprentissage de la vie associative pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Direction régionale UNSS

63 Rue de la Bugellerie
86000 Poitiers
05 49 36 20 00 • sr-poitiers@unss.org

Charente

Collège Michèle Pallet
12 rue Pierre Aumaitre - BP 369
16008 Angoulême cedex
05 45 94 03 57 • sd016@unss.org

Charente-Maritime

1 rue François Viète
17000 La Rochelle
05 46 41 53 93 • sd017@unss.org

Deux-Sèvres

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale (DSDEN) des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
79000 Niort
05 17 84 02 81 • sd079@unss.org

Vienne

Rectorat de l'académie de Poitiers
22 rue Guillaume le Troubadour - CS 40625
86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 76
sd086@unss.org • unss86@ac-poitiers.fr



ASSURANCE SCOLAIRE

MATERNELLE / ÉLÉMENTAIRE

Recommandée par la



La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE
protège intégralement vos élèves.

ENGAGEMENT N°3 :

PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

MAE de la Charente
02 32 83 60 16

MAE de Charente Maritime
02 32 83 60 17

MAE des Deux-Sèvres
02 32 83 60 79

MAE de la Vienne
02 32 83 60 86



Missions de service public

39 > 45

Un réseau d'information, d'orientation et d'insertion

SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION, D'INSERTION ET D'ORIENTATION (SAIIO)

Le SAIIO assure la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'information, d'insertion et d'orientation en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires, en collaboration avec les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN - IO), de chaque DSDEN.

Ses missions

- **Mission de pilotage** : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir, et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation.
- **Mission d'animation et de contribution** au réseau des 14 centres d'information et d'orientation (CIO) et antennes de l'académie, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO), et aux relations écoles-entreprises (cf p36), en coopération avec d'autres services du rectorat.
- **Mission de communication, d'accompagnement et d'information** des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion.
- **Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)**
 - 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie,
 - 14 réseaux FORMation QUALification Emploi (Foquale) sous la responsabilité de chefs d'EPLÉ chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de « raccrochage » conduisant à la qualification et à l'insertion,
 - 17 pôles d'accompagnement à la qualification et à l'insertion (PAQI) sur tous les territoires de l'académie.

Parcours éducatif Avenir

De la 6^e à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Ce parcours Avenir doit permettre de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations ; développer son sens de l'engagement et de l'initiative ; élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Référent Parcours éducatif Avenir

Claude CHAIGNE • claudc.chaigne@ac-poitiers.fr

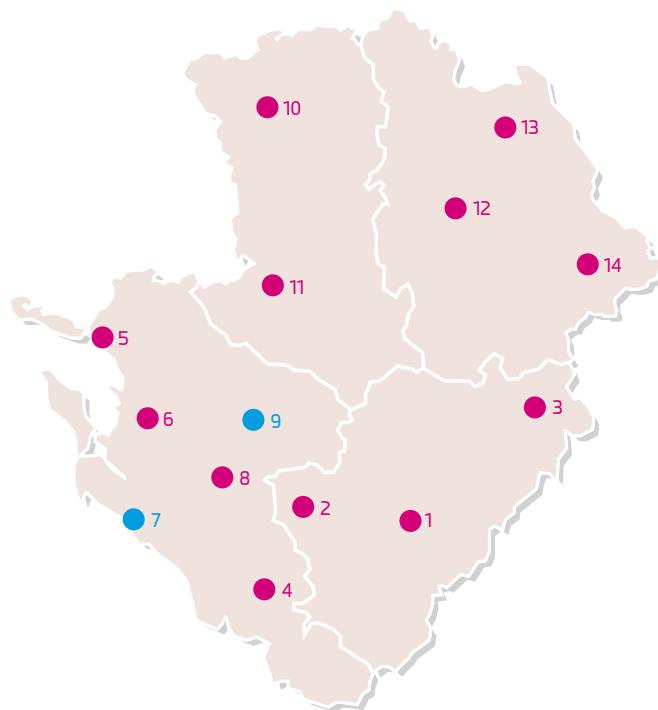


Service académique d'information, d'insertion et d'orientation (SAIIO)

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 62 32 / 05 16 52 63 87
saiio@ac-poitiers.fr

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent le public scolaire et leur famille, les jeunes sans qualification, notamment dans le cadre du droit au retour en formation initiale (Darfi), et les adultes. Ils informent sur les études, les formations professionnelles et les métiers. Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.



CHARENTE

- 1 Angoulême • 05 45 38 30 11
- 2 Cognac • 05 45 82 09 81
- 3 Confolens • 05 45 84 11 16

CHARENTE-MARITIME

- 4 Jonzac • 05 46 48 04 18
- 5 La Rochelle • 05 46 41 16 00
- 6 Rochefort • 05 46 99 46 00
- 7 Antenne de Royan
05 46 05 48 02
- 8 Saintes • 05 46 93 68 55
- 9 Antenne de Saint-Jean-d'Angély
05 46 32 49 10

DEUX-SÈVRES

- 10 Bressuire • 05 49 65 22 21
- 11 Niort • 05 49 24 15 71

VIENNE

- 12 Poitiers • 05 49 52 30 03
- 13 Châtelleraut • 05 49 02 50 98
- 14 Montmorillon • 05 49 91 15 49



www.cio.ac-poitiers.fr

OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (ONISEP)

Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, l'Onisep forme un réseau de 17 délégations régionales et 28 sites en académies. Cette organisation au plus près des territoires et de leurs attentes permet d'offrir des informations de proximité. C'est le premier éditeur public d'information sur les enseignements et les métiers. L'office collecte et diffuse l'information en direction des élèves, des familles et des équipes éducatives.

Délégation Régionale Onisep Nouvelle-Aquitaine – Site de Poitiers

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 69 30 • droitpoitiers@onisep.fr



Académie de Poitiers

www.onisep.fr/poitiers

Un réseau de formation tout au long de la vie (FTLV)

La formation tout au long de la vie s'adresse tous, à tout moment de la vie, pour s'enrichir, répondre à des besoins de compétences, élever son niveau de qualification afin de continuer à s'inscrire dans une dynamique professionnelle : démarches d'orientation, de bilans de compétences, d'accompagnement vers l'emploi, de formation et de validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans l'Éducation nationale, la FTLV propose à toute personne (salarié, travailleurs indépendants, demandeur d'emplois,...) un accès à des parcours personnalisés, des formations qualifiantes et/ou certifiantes dans l'objectif de se professionnaliser, de se réorienter professionnellement ou de mener à bien un projet personnel et/ou professionnel.



www.ftlv.ac-poitiers.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION CONTINUE (DAFCO)

Le réseau FTLV de l'académie de Poitiers, piloté par la Délégation académique à la formation continue (Dafco), comprend le GIP-FCIP (Groupement d'intérêt public de la formation continue et de l'insertion professionnelle) et le Greta Poitou-Charentes.

La Dafco élabore, adapte, organise et participe au développement d'une offre de formation continue de l'Éducation nationale dispensée par le Greta Poitou-Charentes dans le réseau des établissements scolaires.

Ses composantes :

- Dispositif académique de la validation des acquis (Dava)
- Cellule d'appui et d'accompagnement aux fonds européens (Caafe).
- 36 conseillers en formation continue (CFC), intervenant sur le territoire académique, constituent une force pour le réseau et permettent de construire des relations de proximités avec les partenaires (entreprises, Pôle Emploi,..)
- Un inspecteur de l'éducation nationale, chargé de la formation continue de l'éducation nationale (IEN-FC). Il est l'interlocuteur privilégié du Greta pour toute question relative au développement de la qualité pédagogique des formations et à la réglementation des diplômes.

Délégation académique à la formation continue (Dafco)

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers Cedex
05 16 52 65 12 • dafco@ac-poitiers.fr

DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le principe de la VAE est simple : toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience professionnelle mais aussi ceux liés à une expérience de bénévole ou d'élus pour l'obtention d'un diplôme.

Le Dava est en charge de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) sur tous les diplômes de l'Éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil vers le public, les organisations, les entreprises, les institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la Division des examens et concours (DEC).

Dispositif académique de validation des acquis (Dava)

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers Cedex
05 16 52 64 76 • dava@ac-poitiers.fr

GROUPEMENT D'INTERÊT PUBLIC (GIP) FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (FCIP)

Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est une structure support de la politique de la rectrice dans le champ de la formation continue, de la formation et de l'insertion professionnelle ainsi que de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il favorise également l'animation et la gestion financière de projets européens développés au sein de l'académie au service de la politique académique.

GIP FCIP de l'académie de Poitiers

15 rue Guillaume VII le Troubadour - 86000 Poitiers
05 49 39 62 01



GRETA POITOU-CHARENTES

Le Greta accompagne demandeurs d'emploi, salariés des entreprises privées et publiques, individuels ou encore jeunes en situation d'insertion professionnelle, dans une trajectoire professionnelle et les forme, à tout moment de leur vie, afin de contribuer à leur évolution professionnelle ou à leur reconversion.

Le Greta regroupe plus de 140 établissements scolaires du second degré de l'académie, qui mutualisent leurs compétences, leurs plateaux techniques et leurs ressources humaines pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

Les modalités de formations sont variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au coeur de l'ingénierie de formation.

Organisé en 8 agences sur le territoire académique, le siège administratif est le lycée Nelson Mandela à Poitiers.



GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela
63, rue de la Bugellerie - BP 90621
86000 Poitiers Cedex
05 49 88 64 89 • greta-poitou-charentes@ac-poitiers.fr



CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le centre de formation des apprentis (CFA) est un réseau de **38 unités de formation par apprentissage (UFA)** positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers. L'offre de formation est étendue et variée allant du niveau V (CAP) au niveau II (DCG) en passant par le BTS, dans de multiples domaines professionnels pour un total de **89 formations** en apprentissage à la rentrée 2017.

Le CFA s'inscrit dans une dynamique de développement de la **mixité de parcours et de publics** ainsi que dans un rapprochement avec le CFA de l'enseignement supérieur pour une continuité des parcours.

Centre de formation des apprentis (CFA) académique

15 rue Guillaume VII le Troubadour
86000 Poitiers
05 49 32 62 22 • cfa.acad@ac-poitiers.fr



DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (DAET)

La délégation académique à l'enseignement technique est chargée de la mise en oeuvre de la politique académique en matière de formation professionnelle et technologique. Elle assure, en lien avec les services compétents des collectivités territoriales, les travaux d'analyse et de réflexion conduisant à la définition de la carte des formations (statut scolaire et apprentissage). Elle assure également le fonctionnement du service académique de l'inspection de l'apprentissage, chargé du contrôle des formations en apprentissage, en centre de formation d'apprentis et en entreprise et du contrôle administratif et pédagogique des CFA.

Ses missions

- Expertise des besoins d'équipements pédagogiques et d'aménagements des locaux et de promotion de l'enseignement de la santé, sécurité au travail
- Développement des relations avec les partenaires économiques notamment dans le cadre de la mission académique école-entreprise (MA2E) dont elle assure la responsabilité. Elle anime le réseau des conseillers entreprise pour l'école.
- Conduite de la démarche de labellisation « lycée des métiers » et d'amélioration continue de la qualité (QUALEDUC)
- Pilotage des campus des métiers et des qualifications en collaboration avec la collectivité territoriale et les représentants des entreprises.
- Promotion de la complémentarité de l'offre de formation initiale et continue, en collaboration avec la Daefo, et en coordination avec les académies de Limoges et de Bordeaux.

Délégation académique à l'enseignement technique (Daet)

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 65 03 • daet@ac-poitiers.fr

SERVICE ACADÉMIQUE DE L'INSPECTION DE L'APPRENTISSAGE (SAIA)

Une compétence d'accompagnement, de conseil et de contrôle au service de tous les usagers, employeurs, élèves, étudiants, enseignants et centres de formation.

Placé sous la responsabilité de la Daet, le Saia est chargé du contrôle pédagogique en lien avec les corps d'inspection (IEN-ET/EG, IA-IPR) et du contrôle administratif et financier des centres de formation d'apprentis.

Missions de conseil :

- Conseiller et encadrer pédagogiquement les équipes de formateurs du CFA, notamment en matière d'organisation de l'alternance et des évaluations en vue de l'examen final
- Accompagner le développement de la qualité dans les CFA.
- Développer les compétences des formateurs dans le dispositif de l'apprentissage.
- Formuler des avis : en matière de dérogations, agréments, autorisations, non-opposition.
- Instruire et gérer des dossiers à visée pédagogique : autorisation d'enseigner, autorisation de diriger.

Mission d'expertise :

- Participation aux conseils de perfectionnement des CFA. En tant que service d'Etat « expert », le Saia peut être mandaté par les institutions publiques (notamment par le Conseil Régional) pour réaliser des études relatives à l'apprentissage.
- Audit pédagogique et/ou administratif des CFA.
- Participation, élaboration de toutes enquêtes, régionales et nationales.

Mission de contrôle :

- de la qualification des formateurs et de leurs compétences à enseigner.
- de la formation dispensée aux apprentis tant dans le CFA que dans l'entreprise.
- de la conformité des équipements et des installations.

Service académique de l'inspection de l'apprentissage (Saia)
05 16 52 65 35 • saia@ac-poitiers.fr

Enseignement supérieur

47 > 51



Université de Poitiers

L'université de Poitiers regroupe 7 facultés, 1 école d'ingénieurs, 1 école supérieure du professorat et de l'éducation et 5 instituts qui accueillent actuellement 27 000 étudiants. Elle emploie plus de 3 000 personnes.

FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

7 facultés

- Droit et Sciences sociales
- Sciences économiques
- Sciences fondamentales et appliquées
- Lettres et langues
- Sciences humaines et arts
- Sciences du sport
- Médecine et Pharmacie

2 écoles

- École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)
- École supérieure du professorat et de l'éducation (Espé)

5 instituts

- Institut universitaire de technologie de Poitiers (IUT 86) : sites de Poitiers, Châtelleraut et Niort
- Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
- Institut des risques industriels, assurantiers et financiers (Iriaf)



Président : Yves JEAN

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7
TSA 71 117 - 86073 Poitiers cedex 09
Standard : 05 49 45 30 00

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Agence comptable

05 49 45 30 28

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction de la formation et des études

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement et service UP&Pro (apprentissage, alternance, réseau des diplômés, le bureau de liaison entreprises-université, formation continue...)

Campus

2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25
TSA 91110 - 86073 Poitiers cedex 9
05 49 45 44 60



www.univ-poitiers.fr

École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

École interne de l'université de Poitiers, l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) est le fruit d'une étroite collaboration entre les universités de Poitiers et La Rochelle, le Cned et le rectorat de l'académie de Poitiers. L'ESPE prépare aux diplômes nationaux de masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), à l'issue de deux années d'études post-licence pour répondre aux enjeux de la formation initiale ou continue des enseignants.

L'ESPE de l'académie de Poitiers est accréditée à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré (professeur des écoles)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2^d degré (professeurs en collèges et lycées)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master IPHD – Intégration des Personnes Handicapées et en Difficulté

Directeur : Mario COTTRON

ESPE site de Poitiers
Université de Poitiers
5 rue Shirin Ebadi
Bâtiment B20
TSA 71108 - 86073 Poitiers cedex 9
05 49 36 22 00

ESPE site d'Angoulême
Université de Poitiers
227 rue de Montmoreau
16000 Angoulême
05 45 61 24 42

ESPE site de Niort
Université de Poitiers
Pôle Universitaire de Niort
11 rue Archimède
79000 Niort
05 49 17 82 52

ESPE site de La Rochelle
Université de La Rochelle
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
05 46 45 68 00

Université de La Rochelle

L'Université de La Rochelle regroupe 3 facultés, 1 institut d'administration des entreprises (IAE) et 1 institut universitaire de technologie (IUT) qui accueillent 8595 étudiants. Elle emploie près de 1800 personnes

FACULTÉS ET INSTITUTS

3 facultés

- Droit, Science Politique et Gestion
- Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH)
- Sciences et Technologies

2 instituts

- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut universitaire de technologie (IUT)

Président : Jean-Marc OGIER

Accueil de la présidence
23 avenue Albert Einstein
BP 33060
17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

Secrétariat de la Direction générale des services
05 46 45 87 45

Agence comptable
05 46 45 87 04

Communication
05 46 45 85 68

L'information et l'orientation des étudiants

- Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle
05 46 45 72 81
- Service des études et de la vie étudiante
05 46 45 83 46

Formation Continue

- Maison de la réussite et de l'insertion professionnelle
Secteur formation tout au long de la vie
05 46 45 72 81

Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA)

La formation de trois ans, délivrée à l'Isae-Ensma, permet aux jeunes ingénieurs de s'orienter vers des fonctions types bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.



Directeur : Roland FORTUNIER

ISAE-Ensma

Téléport 2

1 avenue Clément Ader - BP 40109

86961 Futuroscope Chasseneuil cedex

05 49 49 80 80 • scolarité@ensma.fr



www.isae-ensma.fr

Centre régional des oeuvres universitaires (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Crous propose des services à l'étudiant dans 6 grands domaines : bourses d'études, aides sociales, logements, restaurants universitaires, activités culturelles, emplois étudiants.

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements agréés par la sécurité sociale étudiante et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la culture.

Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers (Poitiers, Angoulême, Châtelleraut, Le Futuroscope, La Rochelle et Niort).

Directrice général : Mariannig HALL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le Troubadour

BP629 86022 Poitiers cedex

05 49 60 88 10

secretariat.direction@crous-poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier

17026 La Rochelle cedex

05 46 28 21 30

direction.larochelle@crous-poitiers.fr

Antenne d'Angoulême

La Croix du Milieu

16400 la Couronne

05 45 25 51 51

direction.angouleme@crous-poitiers.fr

Antenne Futuroscope - Châtelleraut

Restaurant universitaire Gémini

Téléport 2 - 8 avenue Blaise Pascal

86960 Futuroscope Chasseneuil

direction.futuroscope@crous-poitiers.fr



www.crous-poitiers.fr

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes. Il est représenté par un réseau de 158 centres d'enseignement en France et 45 implantations à l'étranger.

3 missions :

- la formation professionnelle des jeunes et des adultes
- la recherche
- la diffusion de la culture scientifique et technique

Un accompagnement tout au long de la vie : service d'accueil, d'information et d'orientation, formations le soir, le samedi, à distance, en journée et en alternance, Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le Cnam Nouvelle-Aquitaine, c'est aussi 5 écoles de renom :

- le Cnam-Enjmin, l'École du jeu et des médias interactifs numériques
- l'EICnam, l'École d'ingénieurs
- l'École Vaucanson, pour les bacs professionnels
- le Cnam-Intec, l'Institut national des techniques économiques et comptables
- l'ICH, l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation

Sciences Po Campus de Poitiers

Créé en 2001, le campus de Poitiers du Collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po enrichi d'un projet pédagogique centré sur les études ibériques et latino-américaines. Avec des promotions de moins de cent étudiants issus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directeur : Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

16 cours de la Marne
33800 Bordeaux
05 57 59 23 00

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers

N° Indigo : 0 820 20 26 26 (0,09€ TTC / min.)

Centre de Poitiers-Futuroscope

2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86960 Futuroscope Chasseneuil
NAQ_Poitiers@lecnam.net

Centre d'Angoulême

138 rue de Bordeaux
16000 Angoulême
NAQ_Angouleme@lecnam.net

Centre de La Rochelle

IUT - 15 rue François de Vaux de Foletier
17026 La Rochelle Cedex
NAQ_La_Rochelle@lecnam.net

Centre de Niort

Centre Du Guesclin, Place Chanzy
79000 Niort
NAQ_Niort@lecnam.net

le cnam
Nouvelle-Aquitaine
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Directeur du Campus de Poitiers : Tilman TURPIN

Collège universitaire - Poitiers

Campus Euro-latino-américain
49 place Charles de Gaulle - 86000 Poitiers
05 49 50 96 76 / 05 49 50 96 77
www.iberamerica.sciences-po.fr

SciencesPo
CAMPUS DE POITIERS

Pourquoi croire en une société plus collaborative ?

- Merci pour le coup de main.
- On est des voisins "collaboratifs", c'est tendance. Il va avoir un beau bureau ton fils.
- Y'a plus qu'à trouver un voisin collaboratif pour l'aider en math...
- Va sur le site de la MAIF, y'a plein de trucs ! De la maternelle au bac : conseils, cours, préparation aux examens...
- Mais ? Je ne suis pas à la MAIF moi...
- Et alors ? Tout le monde y a accès. À la MAIF, le côté collaboratif, le partage, c'est vraiment leur truc.
- Et expliquer les notices, ils le font aussi ?



Aujourd'hui, on cohabite et on covoiture, on coinvite et on cofinance. On partage des idées, des connaissances, des expériences et des biens. La MAIF s'engage pour cette société collaborative où les gens se font confiance pour mieux vivre ensemble. En favorisant l'accès à l'éducation pour tous, la MAIF met tout en œuvre pour que la réussite ne soit pas un concept mais une réalité accessible à tous, pour aider à la construction d'une société plus juste.

On a tout à gagner à se faire confiance.

Pour tout savoir, rendez-vous sur : maif.fr/solutionseducatives

La MAIF dans votre académie

- Angoulême : 5 boulevard Berthelot - 05 45 37 14 00
- La Rochelle : 1 rue Abbé Grégoire - 05 46 45 64 00
- Niort : 29 rue Brisson - 05 49 06 85 40
- Poitiers : 9 allée de la Providence - 05 49 44 85 85



assureur militant

Informations pratiques

53 > 60



Trois établissements nationaux implantés dans l'académie

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ESENESR)

L'ESENESR est un service à compétence nationale relevant du ministère de l'éducation nationale (MEN) et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), implanté sur la technopole du Futuroscope.

L'école est chargée de la conception, du pilotage et de la mise en oeuvre de la formation : de l'encadrement supérieur (recteurs, DASEN, SGA, etc.) ; des personnels d'encadrement pédagogiques (personnels de direction, inspecteurs, médecins) et administratifs (DGS, DSI-UN, etc.) du MEN et du MESRI ; des personnels ATSS du MEN ; des personnels BIA-TOSS du MESRI. Elle fonctionne étroitement avec les laboratoires de recherche, notamment en sciences de l'éducation. Ouverte sur l'international et appartenant à divers réseaux, comme le réseau des écoles de service public (RESP), elle concourt au rayonnement du système éducatif français et de la formation des cadres en Europe et dans le monde.

L'ESENESR accueille chaque année plus de 11 000 stagiaires et développe une offre étendue de formations hybrides ou à distance.

EsenESR

Téléport 2
Boulevard des Frères Lumière
BP 72000
86963 Futuroscope - Chasseneuil cedex
05 49 49 25 00 • communication.esenesr@education.gouv.fr



www.esen.education.fr



© EsenESR

CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Le Cned est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il a pour mission d'assurer, pour le compte de l'État, le service public de l'enseignement à distance (extrait du décret 2009- 238 du 27 février 2009) et de former tout au long de la vie tous ceux qui ont un projet de formation quels que soient leur âge et leur situation (enseignement supérieur, formation professionnelle, concours). Près de 240 000 personnes se forment tous les ans à distance avec le Cned.

CNED

BP 60200
86 980 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 94 94



www.cned.fr

RÉSEAU CANOPÉ- LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé est le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Editeur de ressources pédagogiques transmédias pour la communauté éducative, Réseau Canopé est présent dans toute la France à travers les Ateliers Canopé, lieux de formation, de vente de ressources, de créativité et d'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques.

Réseau Canopé

Téléport 1 Bât. @4
1 av du Futuroscope - CS 80158
86961 Futuroscope cedex
05 49 49 78 78 • accueil@reseau-canope.fr



www.reseau-canope.fr

Adresses utiles

Les services de l'Etat en région

PRÉFECTURES

Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine

2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine>

Charente

7-9, rue de la Préfecture
CS 92301 - 16023 Angoulême Cedex
05 45 97 61 00
<http://www.charente.gouv.fr>

Charente-Maritime

38 rue Réaumur
CS 70000 - 17017 La Rochelle Cedex 01
05 46 27 43 00
<http://www.charente-maritime.gouv.fr>

Deux-Sèvres

4 rue du Guesclin
BP 70000 - 79099 Niort Cedex 09
05 49 08 68 68
<http://www.deux-sevres.gouv.fr>

Vienne

7 place Aristide Briand
CS 30589 - 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 70 00
<http://www.vienne.gouv.fr>

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Siège à Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 63 63

Site de Bordeaux

Cité administrative - Rue Jules ferry - Boîte 55
33090 Bordeaux Cedex
05 56 24 88 22

Site de Limoges

Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs
CS 53218 - 87032 Limoges Cedex 1
05 55 12 90 00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTAION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Site de Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

Site de Bordeaux

51 rue Kiéser
CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex
05 56 00 42 00

Siège à Limoges

22 rue des Pénitents Blancs
87000 Limoges
05 55 12 90 00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

<http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/>

Direccte Nouvelle-Aquitaine

Direction, Secrétariat général, pôle Entreprises, emploi, économie, répression des fraudes et pôle politique du travail
Immeuble le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex

Direccte Nouvelle-Aquitaine

Pôle concurrence, consommation et métrologie
Pôle C
118 Cours du Maréchal Juin
TSA 10001 - 33075 Bordeaux Cedex

Poitiers : 05 49 50 34 94
Bordeaux : 05 56 99 96 12
Limoges : 05 55 11 66 00

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DR-D-JSCS)

<http://nouvelle-aquitaine.drjdjcs.gouv.fr/>

Siège à Bruges

7 Boulevard Jacques Chaban-Delmas
33520 Bruges
05 56 69 38 00

Direction départementale Déléguée Gironde

Espace Rodesse
103 Bis rue de Belleville
CS 61693 - 33062 Bordeaux Cedex
05 47 47 47 47

Site de Poitiers

4 rue Micheline Ostermeyer
CS 80559 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 42 30 00

Site de Limoges (déménagement 15 septembre)

24 rue Douzelot
CS 73707 - 87037 Limoges Cedex 1
05 55 45 24 50

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Siège à Bordeaux

Pôle Patrimoines et architecture et Secrétariat général
54 rue Magendie
CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
05 57 985 02 02

Site de Poitiers

Pôle création et industries culturelles
102 Grand'Rue
BP 553 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 36 30 30

Site de Limoges

Pôle démocratisation et action territoriale
6 rue Haute de la Comédie
87036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>

Siège

103 bis rue Belleville
CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 44 00

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

24 rue François de Sourdis
BP 908 - 33060 Bordeaux
05 56 90 76 00 • drfip33@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente

3 rue Pierre Labachot
CS 12222 - 16022 Angoulême Cedex
05 45 94 37 00 • ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente-Maritime

26 avenue de Fétilly
BP 40587 - 17021 La Rochelle Cedex 1
05 46 00 39 39 • ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Deux-Sèvres

44 rue Alsace-Lorraine
BP 19149 - 79061 Cedex 9
05 49 06 36 36 • ddfip79@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Vienne

11 rue Riffault
BP 549 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 62 00 • ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

Siège à Poitiers

5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers
05 49 30 01 01

Site de Bordeaux

33 rue de Saget
33000 Bordeaux
05 57 95 05 00

Site de Limoges

29 rue Beyrand
87100 Limoges
05 55 45 20 07

Les collectivités territoriales

CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

Site de Bordeaux

14 rue François-de-Sourdis
CS 81383 - 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Site de Poitiers

15 rue de l'ancienne Comédie
CS 50575 - 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 77 00

Site de Limoges

27 boulevard de la Corderie
CS 3116 - 87031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Charente

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux
CS 60000 - 16917 Angoulême Cedex 9
05 16 09 50 00
<https://www.lacharente.fr>

Charente-Maritime

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60003 - 17076 La Rochelle Cedex 9
05 46 31 70 00
<https://la.charente-maritime.fr/>

Deux-Sèvres

Conseil départemental des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 Niort Cedex
05 49 06 79 79
<http://www.deux-sevres.com>

Vienne

Département de la Vienne
Place Aristide Briand
CS 80379 - 86008 Poitiers Cedex
05 49 55 66 00
<http://www.lavienne86.fr>

Archives départementales

Charente

24 avenue Gambetta
16000 Angoulême
05 16 09 50 11

Charente-Maritime

35 rue François de Vaux de Foletier
17000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Deux-Sèvres

26 rue de la Blauderie
79000 Niort
05 49 08 94 90

Vienne

30 rue des Champs-Balais
86000 Poitiers
05 49 03 04 05

Directions diocésaines de l'enseignement privé

<http://www.ec-poitou-charentes.fr/>

Charente

226 route de Bordeaux
16000 Angoulême
05 49 88 17 93

Charente-Maritime

26 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 49 88 17 93

Deux-Sèvres et Vienne

10 rue de la Trinité
86000 Poitiers
05 49 88 17 93

Loisirs - culture

MÉDIATHÈQUES / BIBLIOTHÈQUES

Angoulême

Médiathèque Grand Angoulême
1 rue Coulomb
16000 Angoulême
05 45 94 56 00
<http://www.lalpha.org>

La Rochelle

Médiathèque Michel Crepeau
Avenue Michel Crepeau
17042 La Rochelle - Cedex 1
05 46 45 71 71
<http://www.agglo-larochelle.fr/culture-et-loisirs#!mediatheque-et-reseau-des-bibliotheques>

Niort

Médiathèque centrale d'agglomération Pierre-Moinot
1-7 boulevard Main
79000 Niort
05 49 78 70 71
<http://cantalogue.agglo-niort.fr/medias/>

Poitiers

Médiathèque François Mitterrand
4 rue de l'Université
86000 Poitiers
05 49 52 31 51
<http://www.bm-poitiers.fr/>

THÉÂTRES

Angoulême

Théâtre - Scène nationale
Avenue des Maréchaux
16000 Angoulême
05 45 38 61 61
<https://www.theatre-angouleme.org/>

La Rochelle

La Coursive
4 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 46 51 54 00
<http://www.la-coursive.com/>

Niort

Moulin du Roc
9 boulevard Main
79000 Niort
05 49 77 32 30
<http://moulinduroc.asso.fr/>

Poitiers

Théâtre & Auditorium de Poitiers
1 boulevard de Verdun
86000 Poitiers
05 49 39 29 29
<http://www.tap-poitiers.com/>



Calendrier scolaire 2017-2018



ZONE A : académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, **Poitiers**

ZONE B : académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 1^{er} septembre 2017		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Reprise des cours : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Reprise des cours : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Reprise des cours : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Reprise des cours : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Reprise des cours : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Reprise des cours : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Reprise des cours : lundi 30 avril 2018
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

Quelques sigles de l'Éducation nationale

AAE

Attaché d'administration de l'Etat

AEDE

Association européenne des enseignants

AESH

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Adjaenes

Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Assedu

Assistant d'éducation

Biep

Bourse interministérielle de l'emploi public

BOE

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

CAEN

Conseil académique de l'Éducation nationale

Capa

Commission administrative paritaire académique

CAPD

Commission administrative paritaire départementale

Cape

Certificat d'aptitude au professorat des écoles

Capes

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^d degré

Capeps

Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

Capet

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

CESC

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

CEN

Conseil de l'Éducation nationale

CFA

Centre de formation d'apprentis

CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Clemi

Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information

COP

Conseiller d'orientation psychologue

CRPE

Concours de recrutement de professeurs des écoles

CSAIIO

Chef du service académique d'information, d'insertion et d'orientation

CTA

Comité technique académique

CTSD

Comité technique spécial départemental

Daet

Délégation académique à l'enseignement technique

Dafco

Délégation académique à la formation continue

Dafpe

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement

Dafpen

Délégué académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale

DIEO

Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de)

DSDEN

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EPLE

Établissement public local d'enseignement

Erea

Établissement régional d'enseignement adapté

IA-Dasen

Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale

IA-IPR

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

IATSS

Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)

IEN-ET/EG

Inspecteur de l'Éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général

IEN-IO

Inspecteur de l'Éducation nationale - Information et orientation

IGAENR

Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche

IGEN

Inspecteur général de l'Éducation nationale

MEEF

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)

Pacte

Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat

Saenes

Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Directrice de publication
**Anne Bisagni-Faure, rectrice de l'académie de Poitiers,
chancelière des universités**

Rédaction et conception graphique
Service communication

Sources
**Service statistique du rectorat,
documentation Insee**

Impression : **Megatop**

Credits photos : © **rectorat de Poitiers**
**Merci aux élèves de l'école Pablo Neruda
de Poitiers**





mgen

Choisissez l'offre
qui va avec votre vie.

Avec sa nouvelle gamme MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE,
le groupe MGEN vous accompagne tout au long de votre
vie avec des solutions de complémentaire santé et de
prévoyance adaptées à vos besoins et à ceux de vos proches.



MGEN
SANTÉ
PRÉVOYANCE

MGEN
INITIALE

MGEN
ÉQUILIBRE

MGEN
RÉFÉRENCE

MGEN
INTÉGRALE

mgen.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Education Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Sises ; 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15. Document à caractère publicitaire. Les conditions de garanties figurent au sein des statuts et règlements mutualistes MGEN et de la notice d'information du contrat d'assurance assistance à domicile MGEN/IMA Assurances. **red** - Document non contractuel - © Getty Images



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



**Rectorat de l'académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne**

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr